

~~Pres. 21776f~~

Care  
Fnc  
21568



# DISCOURS

*Prononcé par LE ROI, à l'Assemblée  
Nationale, le 4 Février 1790.*

**M**ESSIEURS,

LA gravité des circonstances où se trouve la France, m'attire au milieu de vous. Le relâchement progressif de tous les liens de l'ordre & de la subordination, la suspension ou l'inactivité de la justice, les mécontentemens qui naissent des privations particulières, les oppositions, les haines malheureuses qui sont la suite inévitable des longues dissentions, la situation critique des finances & les incertitudes sur la fortune publique; enfin l'agitation générale des esprits, tout semble se réunir pour entretenir l'inquiétude des véritables amis de la prospérité & du bonheur du Royaume.

Un grand but se présente à vos regards

A

THE NEWBERRY  
LIBRARY

mais il faut y atteindre sans accroissement de trouble & sans nouvelles convulsions. C'étoit, je dois le dire, d'une manière plus douce & plus tranquille que j'espérois vous y conduire, lorsque je formai le dessein de vous rassembler, & de réunir, pour la félicité publique, les lumières & les volontés des Représentans de la Nation ; mais mon bonheur & ma gloire ne sont pas moins étroitement liés au succès de vos travaux.

Je les ai garantis par une continuelle vigilance, de l'influence funeste que pouvoient avoir sur eux les circonstances malheureuses au milieu desquelles vous vous trouviez placés. Les horreurs de la disette que la France avoit à redouter l'année dernière, ont été éloignées par des soins multipliés & des approvisionnemens immenses. Le désordre que l'état ancien des finances, le discrédit, l'excessive rareté du numéraire & le dépérissement graduel des revenus, devoient naturellement amener ; ce désordre, au moins dans son éclat & dans ses excès, a été jusqu'à présent écarté. J'ai adouci par-tout, &

principalement dans la Capitale, les dangereuses conséquences du défaut de travail ; & nonobstant l'affoiblissement de tous les moyens d'autorité, j'ai maintenu le Royaume, non pas, il s'en faut bien, dans le calme que j'eusse désiré, mais dans un état de tranquillité suffisant pour recevoir le bienfait d'une liberté sage & bien ordonnée : enfin, malgré les orages politiques qui agitent d'autres nations, j'ai conservé la paix au dehors, & j'ai entretenu avec toutes les Puissances de l'Europe les rapports d'égards & d'amitié qui peuvent rendre cette paix durable.

Après vous avoir ainsi préservé des grandes contrariétés qui pouvoient si aisément traverser vos soins & vos travaux, je crois le moment arrivé, où il importe à l'intérêt de l'Etat, que je m'associe d'une manière encore plus expresse & plus manifeste, à l'exécution & à la réussite de tout ce que vous avez concerté pour l'avantage de la France. Je ne puis saisir une plus grande occasion que celle où vous présentez à mon accep-

tation , des Décrets destinés à établir dans le Royaume une organisation nouvelle , qui doit avoir une influence si importante & si propice sur le bonheur de mes sujets & sur la prospérité de cet Empire.

Vous savez , Messieurs , qu'il y a plus de dix ans , & dans un temps où le vœu de la Nation ne s'étoit pas encore expliqué sur les Assemblées provinciales , j'avois commencé à substituer ce genre d'administration à celui qu'une ancienne & longue habitude avoit consacré. L'expérience m'ayant fait connoître que je ne m'étois point trompé dans l'opinion que j'avois conçue de l'utilité de ces établissemens , j'ai cherché à faire jouir du même bienfait toutes les provinces du Royaume ; & pour assurer aux nouvelles administrations la confiance générale , j'ai voulu que les membres dont elles devoient être composées , fussent nommés librement par tous les citoyens. Vous avez amélioré ces vues de plusieurs manières , & la plus essentielle , sans doute , est cette subdivision égale & sagement motivée , qui en affoiblis-

fant les anciennes séparations de province à province , & en établissant un système général & complet d'équilibre , réunit davantage à un même esprit & à un même intérêt toutes les parties du Royaume. Cette grande idée , ce salutaire dessein vous sont entièrement dûs ; il ne falloit pas moins qu'une réunion de volontés de la part des Représentans de la Nation , il ne falloit pas moins que leur juste ascendant sur l'opinion générale , pour entreprendre avec confiance un changement d'une si grande importance , & pour vaincre , au nom de la raison , les résistances de l'habitude & des intérêts particuliers.

Je favoriserai , je seconderai par tous les moyens qui sont en mon pouvoir , le succès de cette vaste organisation , d'où dépend à mes yeux le salut de la France ; & je crois nécessaire de le dire , je suis trop occupé de la situation intérieure du Royaume , j'ai les yeux trop ouverts sur les dangers de tout genre dont nous sommes environnés , pour ne pas sentir fortement que dans la dispo-

tion présente des esprits , & en considérant l'état où se trouvent les affaires publiques, il faut qu'un nouvel ordre de choses s'établisse avec calme & avec tranquillité , ou que le Royaume soit exposé à toutes les calamités de l'anarchie.

Que les vrais citoyens y réfléchissent ainsi que je l'ai fait , en fixant uniquement leur attention sur le bien de l'Etat , & ils verront que même avec des opinions différentes, un intérêt éminent doit les réunir tous aujourd'hui. Le temps reformera ce qui pourra rester de défectueux dans la collection des loix qui auront été l'ouvrage de cette Assemblée : mais toute entreprise qui tendroit à ébranler les principes de la Constitution même, tout concert qui auroit pour but de les renverser ou d'en affoiblir l'heureuse influence , ne serviroient qu'à introduire au milieu de nous les maux effrayans de la discorde ; & en supposant le succès d'une semblable tentative contre mon peuple & moi , le résultat nous priveroit , sans remplacement , des divers biens dont

un nouvel ordre de choses nous offre la perspective.

Livrons-nous donc de bonne foi aux espérances que nous pouvons concevoir , & ne songeons qu'à les réaliser par un accord unanime. Que par-tout on sache que le Monarque & les Représentans de la Nation sont unis d'un même intérêt & d'un même vœu, afin que cette opinion, cette ferme croyance répandent dans les provinces un esprit de paix & de bonne volonté , & que tous les citoyens recommandables par leur honnêteté, tous ceux qui peuvent servir l'Etat essentiellement par leur zèle & par leurs lumières, s'empressent de prendre part aux différentes subdivisions de l'administration générale , dont l'enchaînement & l'ensemble doivent concourir efficacement au rétablissement de l'ordre & à la prospérité du Royaume.

Nous ne devons point nous le dissimuler, il y a beaucoup à faire pour arriver à ce but. Une volonté suivie , un effort général & commun sont absolument nécessaires pour

obtenir un succès véritable. Continuez donc vos travaux sans autre passion que celle du bien ; fixez toujours votre première attention sur le sort du peuple & sur la liberté publique ; mais occupez-vous aussi d'adoucir , de calmer toutes les défiances , & mettez fin , le plus tôt possible , aux différentes inquiétudes qui éloignent de la France un si grand nombre de ses citoyens , & dont l'effet contraste avec les loix de sûreté & de liberté que vous voulez établir. La prospérité ne reviendra qu'avec le contentement général. Nous appercevons par-tout des espérances , soyons impatiens de voir aussi par-tout le bonheur.

Un jour , j'aime à le croire , tous les François indistinctement reconnoîtront l'avantage de l'entière suppression des différences d'Ordre & d'état , lorsqu'il est question de travailler en commun au bien public , à cette prospérité de la patrie qui intéresse également tous les citoyens , & chacun doit voir sans peine que pour être appelé dorénavant à servir l'Etat de quelque manière , il suffira

de s'être rendu remarquable, par ses talens ou par ses vertus.

En même-temps néanmoins, tout ce qui rappelle à une Nation l'ancienneté & la continuité des services d'une race honorée, est une distinction que rien ne peut détruire; & comme elle s'unit aux devoirs de la reconnaissance, ceux qui, dans toutes les classes de la société, aspirent à servir efficacement leur patrie, & ceux qui ont eu déjà le bonheur d'y réussir, ont un intérêt à respecter cette transmission de titres ou de souvenirs, le plus beau de tous les héritages qu'on puisse faire passer à ses enfans.

Le respect dû aux Ministres de la religion ne pourra non plus s'effacer; & lorsque leur considération sera principalement unie aux saintes vérités qui sont la sauve-garde de l'ordre & de la morale, tous les citoyens honnêtes & éclairés auront un égal intérêt à la maintenir & à la défendre.

Sans doute ceux qui ont abandonné de grands privilèges pécuniaires, ceux qui ne formeront plus, comme autrefois, un Ordre

politique dans l'Etat , se trouvent soumis à des sacrifices dont je connois toute l'importance ; mais j'en ai la persuasion ; ils auront assez de générosité pour chercher un dédommagement dans tous les avantages publics dont l'établissement des Assemblées Nationales présente l'espérance.

J'aurois bien aussi des pertes à compter , si , au milieu des plus grands intérêts de l'Etat , je m'arrêtois à des calculs personnels ; mais je trouve une compensation qui me suffit , une compensation pleine & entière dans l'accroissement du bonheur de la Nation , & c'est du fond de mon cœur que j'exprime ici ce sentiment.

Je défendrai donc , je maintiendrai la liberté constitutionnelle dont le vœu général , d'accord avec le mien , a consacré les principes. Je ferai davantage , & de concert avec la Reine qui partage tous mes sentimens , je préparerai de bonne heure l'esprit & le cœur de mon fils , au nouvel ordre de choses que les circonstances ont amené. Je l'habituerai dès ses premiers ans à être heureux du bon-

heur des François, & à reconnoître toujours malgré le langage des flatteurs, qu'une sage Constitution le préservera des dangers de l'inexpérience, & qu'une juste liberté ajoute un nouveau prix aux sentimens d'amour & de fidélité, dont la Nation depuis tant de siècles donne à ses Rois des preuves si touchantes.

Je ne dois point le mettre en doute ; en achevant votre ouvrage, vous vous occuperez sûrement avec sagesse & avec candeur de l'affermissement du pouvoir exécutif, cette condition sans laquelle il ne fauroit exister aucun ordre durable au dedans ni aucune considération au dehors. Nulle défiance ne peut raisonnablement vous rester ; ainsi il est de votre devoir, comme citoyens & comme fidèles Représentans de la Nation, d'affurer au bien de l'Etat & à la liberté publique, cette stabilité qui ne peut dériver que d'une autorité active & tutélaire. Vous aurez sûrement présent à l'esprit que, sans une telle autorité, toutes les parties de votre système de

Constitution resteroient à la fois sans lien & sans correspondance ; & en vous occupant de la liberté que vous aimez & que j'aime aussi , vous ne perdrez pas de vue que le désordre en administration , en amenant la confusion des pouvoirs , dégénère souvent , par d'aveugles violences , dans la plus dangereuse & la plus alarmante de toutes les tyrannies.

Ainsi , non pas pour moi , Messieurs , qui ne compte point ce qui m'est personnel près des loix & des institutions qui doivent régler le destin de l'Empire , mais pour le bonheur même de notre patrie , pour sa prospérité , pour sa puissance , je vous invite à vous affranchir de toutes les impressions du moment , qui pourroient vous détourner de considérer dans son ensemble ce qu'exige un Royaume tel que la France , & par sa vaste étendue , & par son immense population , & par ses relations inévitables au dehors.

Vous ne négligerez point non plus de fixer votre attention sur ce qu'exigent en-

core des Législateurs, les mœurs, le caractère & les habitudes d'une Nation devenue trop célèbre en Europe par la nature de son esprit & de son génie, pour qu'il puisse paroître indifférent d'entretenir ou d'altérer en elle les sentimens de douceur, de confiance & de bonté qui lui ont valu tant de renommée.

Donnez-lui l'exemple aussi de cet esprit de justice qui sert de fauve-garde à la propriété, à ce droit respecté de toutes les Nations, qui n'est pas l'ouvrage du hasard, qui ne dérive point des privilèges d'opinion, mais qui se lie étroitement aux rapports les plus essentiels de l'ordre public & aux premières conditions de l'harmonie sociale.

Par quelle fatalité, lorsque le calme commençoit à renaître, de nouvelles inquiétudes se font-elles répandues dans les provinces ! par quelle fatalité s'y livre-t-on à de nouveaux excès ! Joignez-vous à moi pour les arrêter, & empêchons de tous nos efforts que des violences criminelles ne vien-

nent fouiller ces jours où le bonheur de la Nation se prépare. Vous qui pouvez influer par tant de moyens sur la confiance publique, éclairez sur ses véritables intérêts le peuple qu'on égare, ce bon peuple qui m'est si cher, & dont on m'assure que je suis aimé quand on veut me consoler de mes peines. Ah ! s'il favoit à quel point je suis malheureux à la nouvelle d'un injuste attentat contre les fortunes, ou d'un acte de violence contre les personnes, peut-être il m'épargneroit cette douloureuse amertume.

Je ne puis vous entretenir des grands intérêts de l'Etat, sans vous presser de vous occuper d'une manière instante & définitive, de tout ce qui tient au rétablissement de l'ordre dans les finances, & à la tranquillité de la multitude innombrable de citoyens qui sont unis par quelque lien à la fortune publique. Il est temps d'appaîser toutes les inquiétudes ; il est temps de rendre à ce Royaume la force de crédit à laquelle il a droit de prétendre. Vous ne

pouvez pas tout entreprendre à la fois ;  
aussi je vous invite à réserver pour d'autres  
temps une partie des biens dont la réunion  
de vos lumières vous présente le tableau ;  
mais quand vous aurez ajouté à ce que vous  
avez déjà fait , un plan sage & raisonnable  
pour l'exercice de la justice , quand vous  
aurez assuré les bases d'un équilibre parfait  
entre les revenus & les dépenses de l'Etat ;  
enfin , quand vous aurez achevé l'ouvrage  
de la Constitution , vous aurez acquis de  
grands droits à la reconnoissance publi-  
que ; & dans la continuation successive des  
Assemblée Nationales , continuation fon-  
dée dorénavant sur cette Constitution mê-  
me , il n'y aura plus qu'à ajouter d'année  
en année de nouveaux moyens de prospé-  
rité à tous ceux que vous avez déjà préparés.  
Puisse cette journée , où votre Monarque  
vient s'unir à vous de la manière la plus  
franche & la plus intime , être une époque  
mémorable dans l'histoire de cet Empire !  
Elle le sera , je l'espère , si mes vœux ar-  
dens , si mes instantes exhortations peuvent

être un signal de paix & de rapprochement entre vous. Que ceux qui s'éloigneroient encore d'un esprit de concorde, devenant si nécessaire, me fassent le sacrifice de tous les souvenirs qui les affligent, je les paierai par ma reconnoissance & mon affection. Ne professons tous, à compter de ce jour, ne professons tous, je vous en donne l'exemple, qu'une seule opinion, qu'un seul intérêt, qu'une seule volonté, l'attachement à la Constitution nouvelle & le desir ardent de la paix, du bonheur & de la prospérité de la France.

*Réponse de M. le Président.*

L'ASSEMBLÉE NATIONALE voit avec la plus vive reconnoissance, mais sans étonnement, la conduite confiante & paternelle de VOTRE MAJESTÉ. Négligeant l'appareil & le faste du Trône, vous avez senti, SIRE, que pour convaincre tous les esprits, pour entraîner tous les cœurs, il suffisoit de vous montrer dans la simplicité de vos vertus. Et lorsque VOTRE MAJESTÉ vient au milieu des Représentans de la Nation contracter avec eux l'engagement d'aimer, de maintenir, & de défendre la Constitution & les Loix, je ne risquerai pas, SIRE, d'affoiblir en voulant les peindre, les témoignages de la gratitude, du respect & de l'amour que la France doit au Patriotisme de son Roi; mais j'en abandonne l'expression au sentiment sûr, qui, dans cette circonstance, saura bien lui seul inspirer les François.

*Formule du Serment.*

Je jure d'être fidele à la Nation, à la Loi, au Roi, & de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale, & acceptée par le Roi.

De l'Imp. de P. SEYER & BEHOURT, rue du Petit-Puits.